



DROITS EXIGIBLES POUR LES SERVICES D'IMMIGRATION APPROBATION DE LA RÉADAPTATION

POUR LES DEMANDES ENVOYÉES À UN BUREAU CANADIEN SEULEMENT

MARCHES À SUIVRE

1. Vous devez acquitter les droits exigibles pour les services d'immigration lorsque vous présentez une demande d'approbation de la réadaptation.
2. Les droits de traitement d'une demande d'approbation de la réadaptation sont de 1,000,00 \$ ou 200,00 \$ (canadiens) suivant qu'il est nécessaire d'obtenir l'approbation du ministre ou non, du fait de la gravité de l'acte criminel ou de la condamnation.
3. Veuillez payer 200,00 \$. S'il est nécessaire d'obtenir l'approbation du ministre dans votre cas, on vous demandera d'acquitter le supplément de 800,00 \$. Il vous faudra acquitter cette somme avant que votre cas puisse être présenté au ministre.
4. Vous pouvez payer par chèque **certifié** ou par mandat postal à l'ordre du RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA ou par carte Visa ou MasterCard. Veuillez remplir l'autorisation de paiement par carte de crédit si vous désirez payer par carte Visa ou MasterCard. Toute autre méthode de paiement ne sera pas acceptée.

NE PAS ENVOYER D'ARGENT PAR LA POSTE!

5. Envoyer par la poste votre paiement de 200,00 \$, ou le formulaire d'autorisation de paiement si vous payez par carte de crédit, avec votre demande d'approbation de la réadaptation.

DOIT ÊTRE REMPLI SI VOUS PAYEZ PAR CARTE DE CRÉDIT

Je consens à ce qu'une somme de _____ soit versée au Receveur général du Canada au moyen de ma carte de crédit pour les services d'immigration que j'ai demandés.	<input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> MASTERCARD <input type="checkbox"/> AMERICAN EXPRESS (Veuillez inscrire un <input type="checkbox"/> pour indiquer le genre de carte)	
	Numéro de la carte de crédit	
Nom du détenteur de la carte (en lettres moulées)	Date d'expiration de la carte de crédit	(AAAA-MM-JJ)
Signature du détenteur de la carte	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	Numéro d'autorisation